**COMMUNIQUE DU CONSEIL DES MINISTRES**

Le Président de la République, Son Excellence Monsieur Macky SALL, a présidé le Conseil des Ministres, le mercredi 17 juin 2020, à 10 heures, au Palais de la République.

Le Chef de l’Etat a, à l’entame de sa communication, adressé ses condoléances les plus attristées aux familles des deux soldats décédés en Casamance, et Aux armées, tout en souhaitant un prompt rétablissement aux blessés.

Le Président de la République a, au titre de la maitrise stratégique du développement du secteur de l’eau pour l’accès universel, rappelé au Ministre de l’Eau et de l’Assainissement, l’impératif de mobiliser l’expertise technique et les ressources financières requises, afin d’assurer le fonctionnement optimal des infrastructures hydrauliques implantées sur l’ensemble du territoire national. Il a, en outre, invité le Ministre de l’Eau et de l’Assainissement à finaliser l’évaluation de la réforme de l’Hydraulique rurale, la réalisation des grands projets d’hydraulique urbaine en cours, ainsi que le processus d’adoption du Code de l’Eau.

Le Chef de l’Etat, abordant la question de la pluviométrie et de la gestion de l’hivernage, a demandé aux ministres concernés d’engager, sans délai, l’exécution des actions prioritaires de prévention des inondations. Il a invité le Ministre de l’Agriculture et de l’Equipement rural à intensifier le rythme des mises en place d’intrants et de matériels agricoles au profit des producteurs.

Le Chef de l’Etat a demandé au Ministre de l’Intérieur de veiller particulièrement au respect strict de la réglementation de la protection civile, particulièrement l’équipement adéquat des communes en paratonnerres et la sécurisation de l’accès aux plages.

Le Président de la République, revenant sur la nouvelle impulsion au développement durable de la région naturelle de Casamance, a demandé au Ministre des Collectivités territoriales et au Ministre des Finances et du Budget, de prendre toutes les dispositions nécessaires pour proroger le projet de Pôle de Développement de la Casamance (PPDC) dont la première phase vient d’être achevée. Il a, par ailleurs, indiqué au Gouvernement, l’urgence d’accélérer l’implantation de l’Agropole Sud, qui doit intensifier et optimiser le développement sectoriel et industriel des régions de Sédhiou, Kolda et Ziguinchor.

Le Président de la République a, par ailleurs, demandé au Garde des Sceaux, Ministre de la Justice de veiller à l’instauration d’un dialogue social permanent et à la stabilité, avec toutes les composantes et acteurs du secteur.

Le Chef de l’Etat a clos sa communication sur son agenda diplomatique, en informant le conseil avoir pris part, le 17 juin 2020, au Sommet extraordinaire virtuel Chine-Afrique sur la solidarité contre la COVID-19.

**Au titre des Communications**,

Le Ministre d’Etat, Secrétaire général de la Présidence de la République a fait une communication sur le suivi des directives présidentielles, notamment sur la gestion des eaux pluviales, la réduction des risques d’inondation dans les zones péri-urbaines.

Le Ministre des Finances et du Budget a fait le point sur l’état d’exécution budgétaire

Le Ministre des Affaires étrangères et des Sénégalais de l’Extérieur a fait une communication sur l’assistance apportée à nos compatriotes de la Diaspora et sur la situation de leurs rapatriements ;

Le Ministre de l’Economie, du Plan et de la Coopération a fait le point sur l’appui au financement des entreprises en difficultés

Le Ministre en charge de la solidarité nationale a fait le point sur la distribution de l’aide alimentaire d’urgence.

Le Ministre de la Santé et de l’Action sociale a fait le point sur la pandémie de la COVID-19.

Le Ministre de l’Agriculture et de l’Equipement rural a fait une communication sur la pluviométrie et la mise en place des intrants agricoles, la lutte contre les oiseaux granivores

Le Ministre de l’Eau et de l’Assainissement a fait une communication sur les mesures et actions déjà entreprises et en cours, pour améliorer l’alimentation en eau des populations, en attendant l’achèvement du programme structurant de l’usine de production d’eau de Keur Momar Sarr 3.

Le Ministre de l’Education nationale a fait une communication dans laquelle il a proposé la reprise des cours pour les classes d’examen, le 25 juin 2020 et a fait un appel à une mobilisation des acteurs, des partenaires, des collectivités territoriales, de la société civile, des syndicats, des enseignants et des élèves. Cette proposition a été adoptée par le Conseil.

**Au titre des textes législatifs et réglementaires,** le Conseil a examiné et adopté :

* le projet de loi portant ratification des ordonnances prises en application , de la loi d’application n°2020-13 du 02 avril 2020 habilitant le Président de la République à prendre, par ordonnances, des mesures relevant du domaine de la loi pour faire face à la pandémie du COVID-19 et autorisant la prorogation de l’état d’urgence ;
* le projet de loi sur les prix et la protection du consommateur.

**Au titre des mesures individuelles**, le Président de la République a pris la décision suivante :

Monsieur Alphonse SENE, Docteur Vétérinaire, matricule de solde n° 615 763/F, précédemment Chef de la Division des Activités Hippiques, est nommé Directeur du Développement des équidés, au ministère de l’Elevage et des Productions animales, en remplacement de Docteur Amadou Bassirou FALL, admis à faire valoir ses droits à une pension de retraite.

**Fait à Dakar le 17 juin 2020**

**Le Ministre Porte-Parole du Gouvernement**

**Ndèye Tické Ndiaye DIOP**